

7 DMC 38

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

94, Avenue Gambetta PARIS XX

Paris, le 26 décembre 1960

Location GRABER, Belfort

Société des Etablissements
DOLLFUS-MIEG & CIE.
S.P. 367

MULHOUSE (Ht.Rh.)

Messieurs,

Nous venons de percevoir le montant de la location de terrains de M. GRABER à Belfort, soit 219,50 NF.

La part de cette location revenant à votre Société s'établit ainsi :

$$219,50 \times \frac{236}{366} \text{ jours} = 141,53 \text{ NF}$$

Nous vous remettons, ci-joint, un chèque barré à votre ordre du montant de cette somme.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Cpte 76.50

H. de Couesnongle

Daniel Gruber Nov. 11. 56
Daniel Schrad

BelFORT
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

8 Décembre

59

Cx.

Monsieur G R A B E R Daniel
22, faubourg de Lyon, 22

B E L F O R T

Monsieur,

Revenant sur le contenu de notre lettre du 3 décembre 1956, nous avons l'honneur de vous informer qu'en raison de la cession éventuelle de nos propriétés de BelFORT, nous nous trouvons dans l'obligation de faire dès à présent, toutes réserves en ce qui concerne la mise à votre disposition d'une partie de nos terrains industriels que vous exploitez avec jouissance du 1er novembre 1956.

Veillez agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Soc. an.
pp^{on} spéciale

CF